L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.
Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 12 NOVEMBRE 1836.

Les retours que nous avons obtenus jusqu'à présent à l'exception de la paroisse d'Orléans, n'ont rien de bien officiels. Nous espérons que les mesures que nous avons prises, nous mettront à même de publier dans peu de jours un état correct des votes donnés dans les différentes paroisses de l'Etat.—Voici d'après les données que nous avons eues la situation des deux candidats:

	Van Buren,	*White,*
Paroisse d'Orléans	665	675
St. Tammany	152	74
Jefferson	26	40
Washington	154	74
Est Baton Rouge	214	177
Ascension	160	50
Est Féliciana	153	98
Iberville	91	60
	1615	1248

Majorité en faveur de Van Buren 367.

Nous apprenons que la paroisse St. Bernard a donné une majorité de 15 votes au ticket Van Bureniste, ce qui porte alors la majorité totale à 382.

Perte d'un bateau-à-vapeur.—Le bateau-à-vapeur Coutterville, dans son voyage d'ici à Natchitoches, a frappé contre un chicot, à six milles au dessous du village, le 3 de ce mois, et a sombré. Ce bateau est entièrement perdu, mais on peut sauver sa machine et ses ameublemens. On a reussi à retirer presque toute sa cargaison, mais elle est bien endommagée.

Pendant le mois dernier près d'un million d'acre de terre, dans l'Amérique du nord, ont été mis aux enchères à Londres mais sans succès.

LES MARCHANDS DE BOIS.

Il serait temps, nous pensons, que nos autorités s'occupassent de porter une attention scrupuleuse sur la mesure qui constitue une corde de bois et de sévir contre les infracteurs. Depuis quelque temps on voit au grand scandale promener des charrettes de bois qu'on vend au prix de $4 et qui ne contiennent que la sixième partie d'une corde.

Naufrage et perte du brick Ariel, de New-York.

Le brick Ariel, capitaine J. O. M. Park, parti de New-York pour Carthagène le 14 août, ayant une cargaison de 600 barils farine. 25 chaudières à sucre et un demi tonneau de poudre à canon, et neuf passagers, Messrs. Eleazer Erley, James Story, W. Stevens, P. Robinson, Jones, Tood, et 4 Colombiens, dans la nuit du 30 août, lat. 19, 10, long 66, 4, le capitaine et les passagers furent éveillés par le second, qui leur apprit que le brick était en feu. Le capitaine P. sans autres vêtemens que son linge de nuit, s'élança sur le pont et ordonna d'enlever les panneaux et écoutilles de l'arrière, d'où sortit une fumée épaisse provenant du fond de cale; des efforts furent faits pour éteindre le feu, en jettant de l'eau sur les marchandises embrasées mais sans succès. Le capitaine fit mettre alors le grand canot à la mer et s'y embarqua, avec l'équipage et les passagers, au nombre de quatorze sans autres vêtemens que ceux qu'ils avaient pour se coucher, et ils s'étaient éloignés d'environ un demi mile du brick quand il sauta.

Le grand canot fut alors dirigé vers la terre, et l'équipage et les passagers ramèrent pendant 37 heures; mais n'appercevant pas terre, ils mirent le cap sur St. Domingue, où ils arrivèrent le 4 septembre, à un endroit appelé Macau, au Nord de l'île. Après avoir été quatre jours entièrement privés d'eau et de nourriture. Après un séjour de deux jours à Macau, ils traversèrent le pays jusqu'à Higuey, à 40 miles de distance, et là ils reçurent des secours pour se rendre à la ville de St. Domingo, où le capitaine, l'équipage et M. Eleazer Erly, un des passagers, prirent passage à bord de la goëlette Express, pour New York, où ils sont arrivés le 27 octobre. Les autres passagers avaient engagé leur passage à bord d'un bâtiment allant à St. Thomas, et qui devait mettre à la voile le lendemain du départ de l'Expres. Le capitaine Park ne sait à quelle cause attribuer ce feu, et pense qu'il a été occasionné par une combustion spontanée.

L'Ariel était assuré à New York: le batiment et sa cargaison sont estimés $30,000.

Nouvelles du Texas.

Par des passagers du *steamboat Levant, arrivé hier* nous apprenons que plusieurs officiers texiens arrivés, à Natchitoches, apportaient la nouvelle que le gouvernement du Texas avait licencié les volontaires, et que la plus grande partie devait se rendre aux Etats-Unis. Le gouvernement avait l'intention de ne conserver que des troupes régulières, dont le nombre s'élève à environ 600 hommes.

La nomination de Mr. Molé aux fonctions de président du conseil est l'objet des plus vives critiques de la part des journaux. Les actes de sa vie sont extraits du *Dictionnaire des Girouettes.* On reproche à Mr. Molé d'avoir été conseiller d'état sous l'empereur, pair sous la restauration, chef de l'opposition contre le ministère Broglie et Guizot, depuis la révolution de 1830; on accuse Mr. Molé d'avoir aussi des prédilections pour la Russie.

Un accident fort singulier, arrivé à Erris en Angleterre, a donné lieu à la convocation d'un jury d'enquête devant le *coroner.*

Un pêcheur a été trouvé mort sur le bord de la mer, près de sa ligne, d'un baquet d'eau rempli de poissons et d'un vase contenant les vers destinés à servir d'amorce. A la première inspection, les gens de l'art ont reconnu que le pêcheur avait été étouffé par un petit poisson qui était entré on ne sait comment dans son gosier. Il est probable que ce malheureux en approché par hasard de sa bouche un poisson qui, s'étant une fois engagé dans le pharynx, n'a pu sortir et a fermé la trachée-artère.

Ce jury d'enquête a déclaré la mort purement accidentelle.

Afrique.—Nous apprenons par le brick Norfolk, venant de la Côte S. O. de l'Afrique, que par suite de la mort du gouverneur, (Domingos de Saldanha de Oliver, frère du marquis al Saldanha) qui était dans l'intérieur avec les troupes, et de la nomination à sa place d'un colonel qui se conduisit d'une manière si tyrannique envers les troupes à Landa, qu'elles se révoltèrent et massacrèrent les habitans, (des Portugais.)

Extrait d'une lettre reçue en cette ville, datée Malaga, 26 Sept.

"Les habitants de Malaga cherchent à maintenir les fruits aussi long temps que possible afin d'obtenir des prix exorbitants. On tient même des hommes armés sur les routes, pour empêcher ceux des habitants qui seraient disposés à transporter leurs fruits, de ne pas le faire."

DE L'ESPAGNE.

La constitution de 1812 a été proclamée de Calix aux Pyrenées; mais voilà que la reine mère par son roy d'instinct d'aristocratie ou poussée par les suggestions de l'alliance anglo-française, agenouillée aux pieds des Cortès comme on le ferait auprès d'une [illegible] demande humblement aux nouveaux tribuns qu'il leur plaise aux provinces [illegible] de reviser le pacte [illegible] et d'harmoniser l'Espagne de 1812 avec l'Espagne de 1837.

Voilà donc l'Espagne en travail d'un juste milieu, d'un *pasticcio*—bon Dieu!!... Voilà donc tout le [illegible] plus au parti [illegible] mystifiés: car ni l'un ni l'autre n'ont voulu le Toreno, de Martinez de la Rosa, de Girardin et d'Isturiz, parce que disait on ils étaient atteints de la peste du Juste milieu.

Dans cet état de choses la seule opinion que nous puissions hazarder est que l'Espagne joue son va-tout et les hommes que le pouvoir vient de placer à la tête des affaires publiques, qui sont la plupart connus et personnellement estimés, tant par leur caractère que par leurs connaissances spéciales, doivent jouer ce va-tout avec tout le sang froid de vieux joueurs. Un juste milieu n'est plus tenable en Espagne. Puisque le drapeau de la constitution de 1812 paraît être arboré dans toute la Péninsule, il faut que tout ce qui ne veut pas de Don Carlos se range sous ce drapeau.

L'Espagne par sa position topographique, est la nation la plus heureusement située pour être maîtresse de faire chez elle ce qu'elle voudra, dès qu'elle sera réunie sous la même bannière. Deux voisins assez curieux de leur naturel ont seuls vue sur son territoire; les Anglais du haut des mats de leurs navires sur ses côtes, les Français du haut des Pyrénées sur ses portes d'entrée. Comme nous l'avons dit, les voisins sont généralement curieux et prets pour toujours aux écoutes pour voir s'ils peuvent profiter des discussions de ménage de leurs voisins, la situation actuelle de l'Espagne lui fait un devoir impérieux de conserver la paix et la bonne harmonie avec ses voisins; mais aussi de leur déclarer qu'elle les prie de rester chez eux et de s'occuper de leurs affaires. Dans la nouvelle route que suivra l'Espagne elle n'a pas besoin de donneurs de conseils intéressés à ce que le nouvel ordre de choses, au lieu de s'affermir devienne un chaos. Ainsi ce serait suivant notre opinion un très grand bonheur pour l'Espagne, si [illegible] pendant le temps de sa convalescence, le reste [illegible] espèce d'agent [illegible] philanthropique [illegible] dégoûter [illegible]ser.

Voilà sans doute [illegible] qui n'ont point [illegible] aux hommes dévoués qui ont eu le courage de se mettre à la tête des affaires de l'Espagne. Ils se persuadent bien qu'il y a un sentiment de bienveillance généralement répandu chez tous les peuples des deux hémisphères envers cette Espagne qui les porte à s'intéresser à son sort. Partout on déplore ses malheurs et sa misère, le sang paternel que répand une guerre civile chez une nation digne de meilleures destinées. On applaudira donc avec un transport sympathique, à tout changement favorable, quelqu'il soit, qui rende à ce pays la paix et le bonheur, on applaudira aussi aux hommes qui en seront les instrumens.

Cette pensée doit être pour eux un grand encouragement après celui qui leur sera acquis par le succès dans leur noble dévouement.

Mais puisque nous avons promis d'être impartiaux nous devons aussi terminer par une bien triste prophétie, c'est que si la nation espagnole n'est pas arrivée encore à la hauteur des institutions qu'on veut lui donner, si elle n'en sent pas l'urgente nécessité et ne reconnait pas l'utilité de ses conséquences, si elle ne se réunit pas en masse autour du nouveau drapeau pour le défendre envers et contre tous, si elle n'est pas, en un mot, unanime dans son vœu, ses espérances ses sacrifices et ses efforts, la publication de cette constitution n'est encore pour elle qu'un essai aussi malheureux qu'infructueux, c'est encore simplement une insurrection, c'est une nouvelle torche de discorde des civiles qui consumera le pays, et alors dans le vaste incendie qui s'allumera, il ne sera peut être pas illicite de désirer que les voisins officieux accourent au feu pour l'éteindre, et de craindre que les peuples fatigués d'une lutte qui leur coûte si cher, préfèrent encore, s'ils ne trouvent rien de mieux, voir Don Carlos régner comme il pourra, puisque tant il le veut, ne fut-ce que le temps nécessaire pour que la nation reprenne haleine.

Paroisse St. Jacques, 7 nov. 1836.
A Monsieur l'Editeur de l'Abeille.

Monsieur—Quoique totalement étranger aux motifs qui ont dicté une lettre insérée dans votre journal du 5 courant, je me crois fondé à répondre à quelques unes des réflexions de cette lettre, parce qu'elles attaquent la moralité d'un corps dont je m'honore d'avoir été membre; et parce que surtout l'auteur de la réponse n'ayant pas osé entrer dans Paris de peur de s'y faire cerner, s'est tenu prudemment dans la banlieue dont je fesais partie.

Jamais rafineur de sucre de Paris *ni de ses environs* n'a été soumis à des enquêtes de police pour d'autres motifs que des plaintes de la fumée de son charbon de terre.

Permis à l'amour-propre blessé de s'accrocher aux branches *et aux feuilles,* mais non pas à un corps d'autant plus respectable que seul peut-être il exerce son état manufacturier sans altérations ni mélanges; le sucre rafiné à l'européenne ne comporte pas d'alliages.

L'acétate de plomb est une discussion oiseuse de la science, il n'a jamais pu être employé par les rafineurs dans leurs sirops, parce qu'il les rend tellement visqueux qu'il est impossible de les cuire, et qu'ensuite cette addition est en pure perte.

Car s'il n'y a pas filtration sur le noir, la couleur qui n'a été qu'altérée, qui n'a pour ainsi dire que changé de prisme, cette couleur reparait aussi intense à la fin de la cuite.

S'il y a filtration au noir, attendu que cet agent contient un quart de son poids de carbone qui tend à régénérer les métaux oxidés, attendu surtout qu'il contient les trois quarts de son poids de carbonate de chaux qui sature l'acide acétique, il y a décomposition de l'acétate de plomb. Dans sa nouvelle transformation il devient acétate de chaux nuisible au sirop, en plomb métallique, arrêté sur le noir dans la filtration. Sous cette forme, il est tout aussi innocent, à petite dose, sur l'économie animale que le mercure cru que l'on fait avaler par livres dans les cas de colique dite du miséréré.

Ce n'est donc pas la peine de faire passer le sirop sur un *courant de gaz acide hydrosulfurique* puisque le noir animal opère cette décomposition. Tant il est vrai de dire que fabrique et chimie n'agissent jamais à l'unisson; parce que la fabrique comprend ses besoins lorsque la chimie n'aspire qu'à sa passion.

Des essais de laboration ont été faits *aux environs de Paris* par l'acétate de plomb avec filtration sur le noir. M. Vauquelin qui se chargea d'analiser les deux pains de sucre ainsi rafinés, n'y trouva pas un atome de plomb, consommons les deux pains de sucre, et déclara qu'il n'hésiterait pas à en consommer de pareil toute sa vie.

Les mêmes essais de laboratoire ont été faits *dans Paris* sur le sulfate de cuivre, agent puissant de décoloration, et aussi vénéneux; le sulfate de cuivre par le contact du noir s'est transformé en sulfate de chaux et cuivre métal, également arrêté sur le noir dans la filtration. Une lame de fer bien décapée a séjourné 24 heures dans ce sirop sans aucune coloration cuivrée.

En résumé, l'emploi du noir dans la filtration a fait cesser depuis quinze ans toutes les recherches chimiques chez les rafineurs. Les acides, ou les sels à base acide font disparaître momentanément la couleur, et ne la précipitent même pas de manière à l'obtenir par décantation.

Le noir animal au contraire, organisé en cellules si fines reçoit dans ses cavités toutes les matières colorantes, fait irrécusable et merveilleusement démontré par Mr. Bussy, directeur de l'Ecole de Pharmacie. Le noir animal pouvant réservir presqu'indéfiniment, à l'aide de quelques préparations faciles, deviendra sans doute plus tard le salut de ce paye comme il l'a été de l'Europe sucrière.

Encore une fois, lorsque l'on cessera l'injure pour rentrer dans la discussion, lorsque la théorie voudra faire trêves d'amour propre pour s'allier bien franchement à la pratique, il en résultera peut-être des découvertes plus utiles pour la société que des débats qui finissent sans rien lui apprendre.

Il était permis par modestie peut être de laisser une analise enfouie dans les archives d'un corps qui n'a point à s'occuper de cette spécialité. Mais si cette analise était faite avec *l'intention noble et pure de servir le pays,* l'homme qui aurait sorti de sa longue léthargie, *cette analyse,* sans vouloir se l'approprier, cet homme aurait rempli les honorables intentions de l'auteur et n'aurait ainsi mérité ni son fiel ni son injure réitérée. *Vanitas vanitatum omnia vanitas*

Veuillez agréer mes parfaites salutations.
CLAUDOT DUMONT.
Gérant de la ferme modèle.

(Communiqué.)

Nous sommes priés d'appeler l'attention de nos lecteurs sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à 11 heures à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, par le ministère de Messrs. Barnett et M'Coy, encanteurs publics, de la belle ville appelée JEFFERSONVILLE.

Cette ville située sur la rivière de Tchefoncta, à moins d'un mille audessus de Madisonville, offre à ceux qui désirent une résidence de campagne agréable, aussi bien qu'aux spéculateurs, une occasion qui se présente rarement de placer avantageusement leurs fonds comme on peut le voir en se référant aux annonces qui ne sont nullement exagerées; joint à cela, nous sommes invités à ajouter qu'une partie de la propriété faisant face offre le meilleur site dans l'état pour un chantier de navires.

Les conditions sont très avantageuses et les termes sont de 6 à 30 mois; ceux qui paieront comptant les deux premiers billets seront dispensés de donner un endosseur.

Le propriétaire nous prie d'annoncer de plus que cette vente sera faite sans réserve.

Commission du Chemin à Coulisses projetté de la Troisième Municipalité à la Terre aux Boeufs.

Présents, Messrs. A. Maurin, E. L. Bernard, E. J. Forstall, F. de Armas

Mr. Maurin ayant été élu Président pro tem—le comité chargé de conférer avec le comité de la 3ème. municipalité a soumis les préambules et résolutions suivants.

Attendu que la souscription pour établir un chemin à coulisses d'un point de la 3eme. municipalité à la Terre aux Bœufs, ne s'élève qu'à la somme de $145,000, et que d'après les devis estimatifs fournis par l'Ingénieur de la commission le dit chemin couterait environ $450,000.

Et attendu que d'après l'opinion exprimée par la 3eme. municipalité ainsi que par un grand nombre de souscripteurs, le dit chemin ne doit pas être commencé à moins qu'il ne puisse être complété sans interruption dans toute son étendue.

Résolu donc que des listes de souscriptions seront ouvertes tous les jours au Bureau de la commission, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 heures P. M. et ce jusqu'à ce que les souscriptions pour la construction du dit chemin s'élèvent à une somme de $450,000.

Résolu 2o. que le Président soit invité à engager la 3ème municipalité à souscrire au lieu de sa souscription actuelle de $35,000. pour la somme de 150,000 payables en ses bons à 20 ans, portant un intérêt de 6 pour cent payables par sémestre au bureau du trésorier de la dite municipalité—le quels *bons* devront être reçus au pair en payement de sa souscription.

Résolu 3o. que dans le cas où la dite municipalité souscrirait pour la somme de $150,000, elle aurait le droit de nommer un nombre de directeurs égal à sa proportion dans le capital de la compagnie projettée.

Résolu 4o. que la remise des billets fournis jusqu'à ce jour par les souscripteurs sera suspendue jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement par la commission.

Résolu 5o. que sur le payement de 2 pour cent sur le montant souscrit, tout souscripteur aura le droit de retarder le payement de sa souscription, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par la commission.

Pour copie conforme.
J. A DUREL, Secrétaire.
Nlle Orléans, le 12 Nov. 1836—3

Une assemblée d'habitans et propriétaires de terrains au faubourg Franklin, est convoquée pour samedi soir, à 6 heures et demie précises, à la salle du Conseil de la 3me. Municipalité. Ceux qui s'intéressent à la prospérité de ce faubourg sont priés de ne pas manquer de s'y rendre.
11 nov—2 **Plusieurs Habitans.**

Théâtre St. Charles.

L'Ouverture de ce Théâtre aura lieu
LUNDI, 14 NOV. 1836

Avant la levée du rideau, Mr. Bannister récitera un discours analogue à la circonstance, écrit par lui.
Le spectacle commencera par
PETER WILKINS,
Suivi par une grande OUVERTURE.
Le tout sera terminé par la petite comédie de
LE SECRET.
Le bureau sera ouvert depuis 10 heures jusqu'à 5 heures, tous les jours.

LES consignataires du navire Coriolanus, qui n'ont pas encore pris leur permis de déchargement sont invités à le faire de suite, autrement leurs marchandises seront déchargées et [illegible] Douane.
12 nov—2

JAMBONS—45,000 livres de Jambons, en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.
12 nov

DERNIÈRES DATES.

Boston	25 oct	Tampico	16 oct
New-York	28 oct	Mexico	15 oct
Philadelphie	28 oct	Londres	21 sept
Baltimore	26 oct	Liverpool	20 sept
Washington	28 oct	Paris	17 sept
Charleston	2 nov	Havre	18 sept
Havane	26 oct	Bordeaux	15 sept

COMMERCIAL.

REMARQUES.

Les affaires paraissent avoir pris un aspect favorable à l'ouverture de la saison. La Levée est encombrée de balles de coton et autres articles en déchargement des bateaux-à-vapeur, de marchandises de toutes descriptions apportées par les navires, et les maisons publiques et auberges sont pleines d'étrangers. La circulation du numéraire se fait aussi avec plus de facilité. Le temps continue à être favorable aux transactions de toutes sortes, et les habitans saisissent l'occasion pour envoyer leurs récoltes dans le marché.

Coton—Les transactions de la semaine, dont nous avons connaissance, s'élèvent à 19300 balles; il y a eu une baisse d'environ 3/4 de ct. dans les prix de la semaine dernière.

Depuis les dernières semaines, les demandes ont eu lieu en majeure partie pour le marché français, les prix ayant été trouvés trop élevés par les acquéreurs pour les marchés anglais.

Les exportations depuis le 1er. Oct. s'élèvent à 31960 balles, contre 14,708, à la même période de la saison dernière, formant un excédent de 17,252 balles.

Les ventes ont été comme suit, savoir:—159 balles Mississipi à 19 cts; 317 à 18 3/4; 617 à 18 1/2; 165 à 17 3/4; 847 à 17 1/2; 86 à 17 3/8; 2453 à 17 1/4; 1690 à 17; 947 à 17 1/4; 1607 à 16 3/4; 2153 à 16 1/2; 135 à 16 1/4; 42 à 16 1/8; 86 à 16; 636 à 15 1/2; 37 à 15 1/4; 5648 à des prix qui n'ont point transpiré; 113 Mississipi et Louisiane à 16 3/8; 24 Louisiane à 19 1/2, 55 à 18 1/2; 252 à 16 1/4; 37 à 16; 54 du district de l'Ouest, à 16 1/2; 500 à 15 3/4; 42 à 16; 140 à 15 1/2; 921 à des prix qui n'ont point transpiré; 123 vieux à 14 1/4; 92 à 13. Il parait régner un mistère inaccoutumé dans les transactions pour le coton, cette année; nous trouvons qu'il y a plus d'un tiers des ventes opérées cette semaine, dont nous n'avons pu obtenir les prix; mais nous en donnons assez pour faire connaître la classification des taux. Il s'en trouve peu qui atteignent nos plus hauts cours.

Tabac—Il se fait peu d'affaires dans cet article. Le stock consiste en majeure partie en qualités très inférieures, dont une portion est endommagée. Les exportations depuis le 1er octobre sont de 2852 boucauts, contre 878 dans le même tems l'année dernière. Excédent 1984 boucauts.

Sucre—Le sucre de toutes les qualités continue à éprouver peu de demandes; nos cours pour le N. Orl. ont rapport au vieux; il est arrivé de 100 à 150 boucauts de la nouvelle récolte; mais ces arrivages suffisent à peine pour l'ouverture du marché, même qu'il y eut une demande plus animée. Nous avons ouÿ dire que les prix sur les habitations étaient de 6 1/2 à 7 cents. On nous a informé qu'un lot de sucre nouveau s'était vendu 9 cents, mais ce n'a pu être que pour une qualité très supérieure, vu l'état actuel du marché.

Melasse—L'article continue de même que depuis notre dernier rapport: il n'éprouve aucune demande; le stock est en partie entre les mains des épiciers.

Farine—Le prix continue très élevé; et ces jours derniers des ventes ont été faites à $11, prix que quelques détenteurs maintiennent encore; toutefois, nous croyons que 10 75 est le taux le plus élevé que l'article puisse commander actuellement; les demandes sont principalement pour la consommation de la ville.

Fret—Les demandes pour les navires ont été plus animées cette semaine, et des taux plus élevés sont demandés; mais rien que nous sachions, n'a été accordé au dessus de nos quôtes.

Nlle Orleans 12 nov. 1836.

VENTES DE COTON D'HIER.

1530 balles	Mississippi		prix inconnus
315	do	do	prix inconnus
275	do	do	prix inconnus
700	do	do	17
114	do	do	16 3/4
142	do	do	18 1/2
120	do	do	16 1/2
86	do	do	17 3/8
165	do		17 3/4
25	do		16 3/4
122	do	do	(vieux) 14 1/4
3624			

EXPORTATIONS DE COTON.

Du 1er. octobre au 10 novembre	29,050 balles
Le 8 par la barque Fanny,	2,090
Le 10 par la barque Finamora,	820
Total:	31960 balles

RECETTES DE COTON.

Du 1er. octobre au 10 novembre 94,953 balles

RECETTES D'HIER:

Par le bateau-à-vapeur Constitution	1,213 balles
" " Bayou Sarah.	1,224
" " Levant,	931
La goëlette Diligence, au bassin,	14
Une barge de Covington,	391
Total.	98,636 balles.

MONTANT DE L'ARGENT REÇU A LA NOUVELLE ORLEANS:

Du Mexique, du 15 oct au 9 nov.	446,187 25
De la Havane, par le brick Carolina,	120,000 00
Total:	$566,187 25

Plus 120 lingots d'argent, du Mexique.

EXPORTATIONS
De Coton et de Tabac, depuis le 1er Octobre 1836.

Exporté à	Balles de coton. Cette sem.	Précéd'mt	Total	Boucts. tabac. Cette sem.	Préc'd'mt	Total
Liverpool	830	7071	7901		45	45
Autres ports d'A.		1498	1498			
Tot. au ports d'A	830	8569	9399		45	45
Hâvre	6118	8052	14170		381	381
Autres ports de F		2550	2550			
Tot. au ports de F	6118	10602	16720		381	381
Nord de l'Europe						
Autres pts. étran		1357	1357		1002	1002
Tot. aux pts. étr.	6949	20528	27476		1428	1428
Ports du N des c	781	3703	4484	241	1183	1424
TOTAL.	7729	24231	31960	241	2611	2852

PRIX-COURANTS DE LA NOUVELLE ORLEANS:

ARTICLES DIVERS.		De	A
COTON—	Bon et fin la liv.	18	19½
"	Bon et beau	17½	18
"	Beau	16½	17
"	Moyen	15	15½
"	Ordinaire	12½	14
TABAC—	Première qual.	5	6
"	Seconde	4	5
"	Crosé	3	4
"	De Cube	25	30
SUCRE—	Nlle. Orleans	8	9
"	Cube, blanc	13	13½
"	Do. brun	8½	9
MELASSES		38	40
T. D'EMBAL.	De l'Ouest, la yard	27	28
"	De Dundee	23	25
C. D'EMBAL.,	la livre	12	12½
CHARBON—	De l'Ouest, le baril	—	—
"	De Liverpool,	—	—
"	D'Ecosse	1 75	2 —
CHANDELLES—	Blanc. bal. N. Bed. la liv	36	36½
"	Do. de Nantucket	35½	36
"	De suif	12	13½
CAFE—	De Cube	12	13½
"	Du Brezil	12	12½
"	De St Domingue	—	—
FARINE—	Le baril	10 50	10 75
FRUITS.			
RAISINS—	Par caisse	2 87	3 62½
"	Par demi-caisses	—	—
"	Par quart de caisse	—	—
AMANDES—	A coque tendre, la l.	10	12
"	A coque dure	—	7
POISSON.			
MORUE—	La caisse	1 75	—
HARENG—		70	—
MAQUEREAUX—	No. 1, par baril	11 —	11 50
"	No. 2,	10 —	10 50
"	No. 3,	5 50	6 —
GRAINS.			
MAIS—	En épis, par baril	1 25	—
"	En grains, par boisseau	—	87½
HARICOTS—	Par baril	5 00	5 50
FOIN—	Les 100 livres	1 12½	0 00
PEAUX—	Louis et Miss.	9	11
"	Mexicaines	10	12
PLOMB—	En saumons	5 75	5 81
"	En barres, la liv.	—	7
CHAUX—	De l'Ouest, le baril	—	—
"	De Thomastown	2 25	—
PROVISIONS.			
BŒUF—	Mess	13	14
"	Prime	11 25	12
PORC—	Clair	—	—
"	Mess	25	26
"	Prime	19 50	20
"	Plats côtés	—	—
JAMBON—	Jambon, la livre	11	12
"	Côtés	13	14
"	Epaules	8	9
"	Plats côtés	13	14
SAINDOUX—		12	13½
BEURRE—	Du Nord	00	00
"	De l'Ouest	22	24
SEL—	De Liverpool, le sac	[illegible]	[illegible]
"	Fin, par sac	[illegible]	[illegible]
"	Des Iles Turques, p. boi.	[illegible]	[illegible]
RIZ—	De la Caroline, la livre	4 87½	5 00
EAU-DE-VIE—	Franç. 4me pr., le gal.	1 25	1 62
"	Américaine, 1re. pr.	50	56
"	[illegible] 1re. pr.	45	—
"	[illegible]	1 30	1 40
GENIEVRE—	Du Nord	44	45
"	De Hollande	1 —	1 25
WHISKEY—	Américain	42	46
"	Commun	39	40
"	Rectifié	40	44

Cours d'actions à la Bourse de la Nouvelle-Orléans.
Corrigés par Thomas Folleux, courtier de change. No. 3, rue du Camp.

Banques.

Banque de l'Etat de la Louisiane	124 dern vts.
Banque d'Orléans	point d'offre
Banque de la Louisiane	128 demandé.
Banque Consolidée	106 dern ventes.
Banque du Canal	pair demandé.
Banque de Cité	108 dern. vts.
Banque de l'Union de la Louisiane	122 der. vts
Banque des Citoyens	115, en dem.
Banque Commerciale	105 dem.
Banque des Artisans	55 demandé.
Banque du Gaz	34 demandé
Banque du Chemin de Carrollton	pair demandé.
Banque d'Amélioration	33 d'esc. demand.
Banque d'Atchafalaya	63 d'escompte.
Compagnie de la Bourse et Banque	25 pr. 30 pay dm.
Compagnies d'Assurances.	
Compagnie d'Ass. de l'Etat de la Louis.	49 p. 50 payé.
Compagnie d'Ass. de la Louis.	$165 pr $50 p. à l'en
Compagnie d'Orléans	pas d'offre.
Compagnie d'Ass. du Mississippi	50 p 50 payé.
Compagnie d'Ass. des Négocians	[illegible] man.
Compagnie d'Ass. de l'Ouest	60 dem.
Compagnie d'Ass. de l'Atlantique	3 de prime dem.
Compagnie d'Ass. de l'Océan	pair demandé.
Compagnie d'Ass Commerciale	45 pr. 50 demandé.
Compagnie d'Ass de l'Aigle	pair.
Actions diverses.	
Compagnie de Navigation d'Orléans	10 prime dm.
Compagnie de Pontchartrain	pair dem.
Compagnie du Railroad de Nashville	pair dem.
Compagnie de la Presse d'Orléans	$400 demon.
Compagnie de la Presse de la Levée	pair—en deman.
Compagnie d'Architectes de 1829	pair.der.vts
Compagnie d'Architectes 2o. Dist.	pas d'offret

FRET.

Pour Liverpool, coton par liv.	5/8d.
Londres, tabac par boucaud	00s 0d
Havre	1 3/8 ct.
Cowes et un autre marché	50s 00
Nord de l'Europe tabac la livre	50s 00
Ports du Nord, coton des E. U. la liv.	[illegible]
Tabac le bt.	[illegible]

Marché de la Mobile, 8 novembre.

21 balles de coton	Alabama			18 1/2
11	do	do	do	18 3/4
43	do	do	do	19

HAVANE, 26 oct.

Droit sur l'espèce pour export.	3 1/4 pr. cent.
Négocié des billets sur Londres en expédiant l'espèce,	1 "
Assurances,	1/2
Fret,	1/2
	4 1/4

Traites sur Londres, 9 à 9 1/2, prime.
" N. Orléans, 1 à 1 1/4, escompte.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Barque Tinemara, Battershall, Liverpool. R & J Currell
Barque Fanny, Crowell, Havre, L H Gale

Arrivés.

Bateau de remorque Pacific, des Passes, avec les navires Chico et Metamora, les bricks Carolina et Falco.
Navire Metamora, Fletcher, d'Alexandrie.
Navire Chico, Babbidge, de Boston.
Brick Carolina, Dumes, de la Havane.
Brick Falco, Harlow, de Malaga.
Brick Halcyon, Crowell, de Pensacole.
Goël. Andrew Jackson, Auster, d'Apalachicola.
Bateau à vapeur Levant, Rieffel, des Natchitoches, avec coton, etc.
Bateau à vapeur Bayou Sarah, Laurent, du Bayou Sarah, avec du coton.
Bateau à vapeur Champion, Black, du Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Lexington, de Cincinnati.
Bateau à vapeur Constitution, Howard, de Paduca.

RESTAURANT DE LA BOURSE,
Rue de Chartres entre St Louis et Conti No.

LES Sieurs EMILE PETIT & LOUIS CANONGE, ont l'honneur d'informer respectueusement le public qu'ils offriront lundi prochain le restaurant de la bourse à l'instar de Paris.

Ce restaurant déjà connu avantageusement sous le nom de Mme. Guilleaume, vient d'être remis entièrement à neuf.

Les soins qu'ils apporteront à contenter les personnes qui leur feront l'honneur de venir les visiter ne leur laissera rien à désirer. On y trouvera outre la salle du restaurant de fort jolis salons au premier pour repas de société.

Ils se chargent des commandes pour la ville.

A l'Harmonie,
Rue St. Pierre No 185.

LES mêmes profitent de cette occasion pour remercier le public de la Nouvelle Orléans de la confiance qu'il a bien voulu leur accorder jusqu'à ce jour et le préviennent qu'ils continuent à tenir leur maison de société à l'Harmonie, où l'on trouvera tous les jours à 3 heures une excellente table d'hôte. On y prendra des pensionnaires au cachet.

Ils se chargent comme par le passé de repas de corps, de société, et commandes pour la ville.

Les amateurs de bals sont prévenus qu'ils trouveront à louer à l'Harmonie une jolie salle de bal de société. Ils prendront des apprentifs cuisiniers.
12 nov—5

AVIS—est par les présentes donné aux capitaines ou commandants de bateaux à vapeur, qui portent du coton dans ce port, qu'à l'avenir quand un bateau aura été signalé par les inspecteurs, pour avoir été surchargé, ou pour avoir eu le coton arrimé à une proximité dangereuse des feux des fourneaux ou des chaudières, ou à bord duquel il aurait été commis quelqu'autres actes tendant sans nécessité à augmenter les risques ordinaires sur le bateau ou la cargaison, le capitaine du dit bâteau ne sera plus admis à être assuré par les compagnies d'assurances ci dessous et il sera donné avis aux consignataires qu'il ne sera pris à l'avenir aucun risque soit sur la cargaison ou sur le bateau qui serait commandé ou sous le contrôle des dits capitaines et les polices déjà données ne seront pas considérés comme couvrant de tels risques.

Cette détermination sera maintenue quelques soient les prétentions ou excuses alléguées.

J. K. West, président de la Compagnie d'assurance de l'Etat.
A. Dupuy, président du Merchants insurance Company.
Charles Harrod, président du Mississippi Marine et fire insurance company
Thomas Barrett, président de Atlantic Marine & fire insurance Company.
L. Matthews, président Western marine et fire insurance Company.
L. H. Turner, président Louisiana insurance Company.
Chs. Briggs, président Eagle insurance company.
W. G. Hewes, président Commercial insurance Company.
R. O. Pritchar, président Ocean insurance Company.
12 nov—15

Magasin de Fayence, Porcelaine et Verrerie,
RUE CONDÉ,
Entre St. Philippe et Dumaine, No. 49, au dessous de la Place d'Armes.

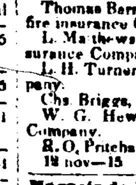

LES soussignés ont reçu du Havre par les navires Marengo, N. Orléans et Coriolanus, 117 Services et demi Services de tables en Porcelaine blanches et dorées; 80 caisses de tasses, plats, couverts, plats ovales, saladiers, soupières, assiettes; corbeilles, vases &c &c. en blanc et en dorure, que l'on vend à la volonté des acheteurs—117 caisses cristaux, consistant en caraffes, gobelets, verres à vin, do, à liqueurs; do. à Champagne; compottiers, peaux à eau; boles à pieds, porte-liqueurs; porte-huiliers; salières, &c &c.

Par l'Elizabeth, de Liverpool, Fayence fine et commune.
12 nov—3 JN. COULON & CO.

Nouveau Magasin de Comestibles.
Rue Toulouse, entre les rues Levée et Chartres, vis à vis le magasin de Mrs. Peyroux & Arcueil.

A VENDRE par le soussigné, les articles suivants, de première qualité, provenant des navires de Bordeaux et du Havre, dernièrement arrivés, savoir: Saucissons de Lyon; sardines à l'huile de Colin; royans et lamproie; macaronis; vermicelles; vin rouge et blanc en caisses, de différentes qualités; vin de Champagne mousseux, première qualité; liqueurs superfines en vases de porcelaine et en bouteilles; guignolet, anisette de Champion; fruits à l'eau de vie; cerises; curaçao, huile d'olive; prunes d'Ente, par caisses de 10 livres; vin blanc en tierçons; vinaigre en tierçons; bouchons pour bouteilles et damejeannes; absinthe Suisse.
12 nov—1 J. NORES.

FRUITS DE MALAGA, VINS, &c.

RAISINS Muscat, en grappes, par caisses, demi-caisses et quarts de caisses;
Raisin de Muscat, en grains;
Olives fraiches en barillet;
Huile d'olive en jarres;
Malaga sec et doux, en quarts de barriques et barils indiens;
Eau de vie de Catalogne, 5e preuve, en barillets indiens;
Papier demi-florette;
Listones de Grenade et de Murcie, soie à coudre;
Le tout récemment reçu par le brick Falco, de Malaga, et à vendre par
12 nov—3 JOHN A. MERLE & Co.

THEODORE MOREAU, coiffeur de Paris, élève de Nardin, coiffeur breveté, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'arriver par le Marengo, avec un assortiment choisi de coiffures des dernières modes, de parfumeries, fleurs artificielles, &c.

Son magasin est rue St. Pierre, No. 74, entre Royale et Bourbon. 12 nov—4

MADAME PEPIN FOUCAUD, de Paris, ayant reçu par les derniers arrivages de France, un superbe assortiment de Bijoux les plus modernes et du meilleur goût, prévient les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle ouvrira son magasin le samedi, 12 novembre, au no. 63, rue Ste. Anne, près la librairie de l'enseigne Royale. 12 nov—3,1pa

DISSOLUTION DE SOCIETE—Le public est prévenu que la société existant entre Buckley & Polhemus est dissoute à partir d'aujourd'hui, d'un consentement mutuel.
12 nov—3 BUCKLEY & POLHEMUS.

J. D. L. POLHEMUS.

PEINTRE d'enseignes &c. No 108 rue de Chartres, près la Bourse, informe respectueusement le public, qu'il est prêt à recevoir les ordres qu'on pourrait lui confier, et espère que [illegible] qualité son ouvrage supérieur, ainsi que ses conditions [illegible] lui mériteront l'encouragement du public.

N. B. Il pose les vitres et fait tout ce qui concerne la peinture à bord des bateaux à vapeurs avec promptitude et d'une manière supérieure; aussi [illegible] militaires. 12 nov.

ON demande des Traites sur l'Angleterre.
12 nov ANDREWS & BROTHERS.

[illegible] des Testamens [illegible]

SUCCESSION DE L'HOMMEDIEU.—Vente par le Régistre des Testamens.—Jeudi, le dix septième jour du mois de novembre 1836, à dix heures du matin, au No. 56 de la Rue de la Nouvelle Levée, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre en date du 8 novembre 1836, rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, des effets mobiliers, dépendant de la succession de feu Charles W. L'Hommedieu; consistant en quelques articles de comestibles

Conditions de la vente. Comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
12 nov Régistre des Testaments.

Succession de William Sacer

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour de Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de William Sacer, et à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à présenter leurs comptes au soussigné, Rég. des Testamens et administrateur de la dite succession, dans les dix jours qui suivront la présente notification, afin que les fonds entre ses mains puissent être distribués entre qui de droit.
W F C DUPLESSIS.
7 nov Régistre des Testaments.

Joachim Kohn, Syndic des créanciers de Louis Boulingny vs. Asa Pattengill.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honnorable cour du premier district judiciaire de l'état de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, le six de décembre prochain 1836, à midi, à la cour de passage dans et pour la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, savoir:

Six lots de terre, situés dans le faubourg Boulingny, dans la dite paroisse, et désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5, 6 et 7, dans l'Ilet No. 4, sur le plan fait par Charles F. Zimpel, député voyer, daté le 18 mars, 1834, et déposé au bureau de Louis T. Caire, notaire public.

Les lots Nos. 2, 3, 4 et 5, mesurent chacun (mesure américaine,) 60 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, 100 pieds de profondeur; le lot No. 5, forme l'encognure et mesure 100 pieds de face à la rue Bourdeaux; No 6, mesure 40 pieds de face à la rue Bourdeaux sur 180 pieds de profondeur; et le lot No. 7 mesure 60 pieds de face à la rue Jersey, sur 180 pieds de face à la rue Bourdeaux.

Pour payer et satisfaire la demande du plaintif, étant la somme de trois-cent-quarante-neuf piastres et quatre-vingt-onze-cents—avec intérêt, à raison de six pour cent par an, sur la somme de cent neuf piastres et vingt-trois cents, depuis le treize octobre 1834; sur la somme de cent douze piastres quarante-et-un cents, depuis le treize avril 1835; et sur la somme de cent dix-huit piastres soixante-dix sept cents, depuis le treize avril 1836: le tout jusqu'à parfait paiement, ainsi que les frais.

L'acquéreur ou les acquéreurs s'obligeront à payer la balance des billets restant sur la dite propriété.
JACQUES CHARBONNET, Jun. Shériff.
Paroisse de Jefferson, Le 4 novembre, 1836. 12 nov

TOILE D'EMBALLAGE ET CORDAGE.—150 pièces toile d'emballage de Kentucky, 200 rouleaux de cordage dito, en débarquement et à vendre par KOSKINS & WILCOCKS,
12 nov Rue du Camp No 51.

BOEUF.—25 demi barils bœuf (mess) pour l'usage des familles, en débarquement du bateau à vapeur Lexington et à vendre par YORKE FRERE,
12 nov 65 rue du Camp.

LE Sieur Jacques Arnaud, arrivant de Marseille, sur le brick Horace, offre les marchandises suivantes:
Chapeaux de soie français, diverses qualités;
Grande Livres en blanc;
Macaronnie de Naples;
Jarres et Verres à boire;
Souliers fourrés pour femmes;
Couteaux de cuisine, diverses qualités;
Encre noire à écrire et fil à cordonniers;
Un assortiment de Poterie;
Salaisons assorties; Fruits à l'eau de vie;
Cages à oiseaux de diverses qualités;
Graines de jardinage et d'oiseaux;
Serrures françaises;
Pots à Fleurs et Figures. 11 nov—6

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les navires *Louisiana et Marengo,*
12 caisses macaroni
12 do vermicelle d'Italie,
24 boites prunaux en boites de 10 livres
1 caisse fromage Neuchatelle très frais.
1 do saucissons de Lion
4 Jarres do d'Artes
10 barriques vin St. Julien
20 caisses confiture Havane assorties; et en magasin tout ce que l'on peut désirer de plus frais en comestibles et liqueurs.
BEGAULT.
Rue Royale 213, entre Orléans et Ste. Anne.
11 nov—3

AVIS.—Louis Casebergue, ayant égaré deux billets chacun de la somme de $350 souscrits par le sieur François Antoine Garcia à l'ordre du sieur Camille Fabe par qui ils sont endossés, échus l'un le 28 juin 1833, et l'autre le 28 décembre de la même année, tous deux fournis pour le prix d'une vente faite audit Garcia, par acte devant Caire notaire, le 28 décembre 1832, déclare qu'il a mis empêchement à leur paiement afin qu'ils ne puissent être payés qu'entre ses mains, et il en donne le présent avis pour qu'ils ne soient reçus ni escomptés par personne.
11 nov—3,9pa

A VENDRE—Une négresse bonne cuisinière, fesant la cuisine à la française, connue sous le nom d'*Elina,* âgée d'environ 40 ans, elle sera vendue par M. Dutilhet et Co. samedi prochain à la bourse Hewlet encoignure des rues Chartres et St. Louis à 6 et 12 mois de crédit. F. LAMBERT.
11 nov.—3 rue Royale.

UN jeune homme au fait des affaires arrivant de France et porteur de bonnes recommandations désire se placer dans un bureau ou dans un magasin. S'adresser rue Ste Anne No. 106 ou au [illegible] suisse rue Bienville No 36. 11 nov.

BŒUF—25 demi barils Bœuf mess pour l'usage des familles en débarquement du bateau à vapeur Echo; et à vendre par YORKE FRERES.
10 nov. rue du Camp No 65.

10 Boucauts de Sucre, qualité supérieure, à vendre par HENRY, LATAPIE & Co,
9 nov Vieille Levée, No. 63.

AVIS.—Carlisle Pollock, notaire public, a transporté son étude à l'encoignure de la rue Conti et du passage de la Bourse, au premier étage.
1er nov—6

AVIS.—Le soussigné prévient le public de la Nlle-Orléans et surtout les capitaines de navires qu'il ne paiera aucune dette contractée par son équipage.
Matamoras 6 oct. 1836. F. GALBERT.
9 nov—4

FOIN français.—100 balles foin de 1ère. qualité reçu par le navire Globe venant de Bordeaux, en magasin et à vendre par WM. E. CROUCH & Co.
10 nov.—2 Encoignure des rues Hopital et Gallatin.

LINCOLN & GREEN, ont transporté leur magasin au No. 25 rue du Camp. 8 nov.

A VENDRE en débarquement des navires Marengo & Coriolanus, venus du Havre.
60 services porcelaine unie.
13 malles Parfumerie.
100 paniers vin de Champagne, Ay et Sillery mousseux.
100 do. Vin Bourgogne, grand mousseux,
400 caisses vin do. Chambertin, Romané, Pomard et Beaunes.
D'importation antérieure, ayant droit au drawback,
400 caisses vin de Bordeaux.
2 do Mousseline unie et brodée, pr. robes et et meubles à vendre par J. VATINEL.
10 nov—6 Rue Conti, No 21.

AVIS.—Les soussignés ont commencé les affaires dans les nouveaux magasins rue des Magasins No. 80. Ils seront toujours prêts à recevoir des denrées et autres marchandises. Ils feront comme à l'ordinaire des avances sur toutes les marchandises qu'on leur consignera, aussi des avances libérales sur les marchandises expédiées à leurs amis à Baltimore, Philadelphie, New-York et Boston.
SOMERS & ALEXANDER.
9 nov. Rue des Magasins, No. 80.

LES soussignés arrivant de France par le Marengo, offrent à vendre en gros et en détail à leur magasin rue de Chartres entre Toulouse et St. Louis, un superbe assortiment de sellerie, consistant en harnais de voitures et cabriolets, couvertures en laine, fil et coton pour chevaux; selles à l'anglaise et à l'espagnole, dito, élastiques genre nouveau, brides nouvelles de toute qualité, peaux vernis et autres, fouets et cravaches, brosses, peignes, éponges, caparaçons, sacs de chasse, malles en cuir, ornemens divers, tapis de drap imprimé, martingales, fontes. deux superbes cabriolets, et un tilbury français, et une quantité d'autres articles, le tout supérieurement conditionné.
10 nov—4 LABORDE FRERES.

AUX DAMES.

MADAME MARION.—Marchande de modes et couturière de Paris, arrivant par le Mozart et apportant avec elle plusieurs caisses de modes et nouveautés, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin, lundi prochain, 14 novembre. Elle se flatte d'exécuter toute espèce de coiffures avec la même précision que les modes qu'elle offre, et se charge également de faire toutes les toilettes de bal dans le goût le plus moderne, rue Royale No 54 entre Bienville et Douane.
On demande plusieurs demoiselles 10 nov—10

FRANCOIS LACOSTE.—Arrivant de France, offre à vendre à des prix avantageux, les articles suivants, rue Royale No. 165, maison de M. Jules Leblanc. Il ouvrira son magasin le 11 novembre courant.

Dandiere rouge et blanc, retords pour pantalons, mémoires gouts nouveaux, guinghams croisé, étoffes laine brochée, schals d'indienne 4/4, mouchoirs imitation madras, bretelles coton et gomme élastique, jarretières élastiques, poupées assortie, peignes corne et écaille à chignon retroussé et autres, [illegible] pour femme et enfant, gilets laine, gilets coton, et caleçon, bas coton pour femme et enfant, bas coton brodé, fil Ecosse et en soie, pommade, poudre, crême de Perse, eau de Cologne, eau de fleur d'orangers, savons, épingles, anneaux à rideau, papiers cossaque, cornettes et boutes pour le jour de l'an, nécessaires et pelottes, mouchoirs batiste brodé riche, unis, à vignettes de couleur, et à fond semé de couleur, souliers pour femme et enfant, plumeaux, schal angora, en mérinos noir 4 3/4, et schal indienne, parapluie 26, 28, 30, 32, 34, et 36 pouces, ombrelle nouvelle, galons et coulisse en fil, lacet de soie, indiennes à meubles et pour robes, bordures, soie à coudre noire et couleur, ruban de soie et velours gros de naple, schals cachemire brodé très riche [illegible] 9 nov—6.

L. LOUIS CAMEN, d'Allemagne, a L'HONNEUR de prévenir le public qu'il s'est établi en cette ville comme professeur de violon. Les personnes qui voudront bien l'employer pourront s'adresser chez lui, No 113, rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Dauphine, au chez Johns et Co. [illegible] il se réfère pour ses capacités.

M. M. Camen se charge également d'accorder les pianos. 7 nov—8

WHISKEY—300 barils Whiskey [illegible], en magasin et à vendre par G. DORSEY,
12 nov 44, Nlle. Levée.

Ventes à l'Encan.

PAR ISAAC L. M'COY
Bureau No. 47 à l'exchange Arcade.

IL sera vendu mardi prochain 15 du courant à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis,

Quatre lots de valeur,—situés au Fabourg des Religieuses, faisant face à la rue St. Amand, et à une très courte distance du fleuve et dans une section des plus convenables pour le déchargement des navires. La proximité de cette propriété aux presses à coton et aux entrepots de tabac doit dans peu de temps, augmenter la valeur de ces propriétés. AUSSI au même instant, seront vendus SEPT LOTS faisant face à la rue Quatrième, dans le faubourg Livaudais près du [illegible] et des moulins à vapeur et autres améliorations. Ces terrains sont très bien situés pour les affaires commerciales.—SIX LOTS de terre, sur le nouveau canal, dans le faubourg Delor, et près du débarcadaire de *Florida,* ces lots sont très bien calculés pour un chantier de madriers et de planches.

Les plans de ces propriétés seront exhibés à ladite bourse. Conditions à la vente.
12 nov—3

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu samedi, 12 novembre, à midi à la Bourse Hewlett.

5 lots de terre situés à Greenville, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions 4, 8 et 12 mois de crédit, pour billets endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 nov

PAR JOHN M BACH.

IL sera vendu jeudi 17 novembre 1836 à 4 heures au chantier de Mr. Barthe, au coin des rues Delor et Magasins, le reste de bois de charpente ayant trouvé dans le dit chantier, consistant en 400,000 pieds de solives, poteaux et planches, et en lots que désireront les acheteurs.

Conditions, toutes sommes au dessous de $100 comptant; de 100 à 300 60 jours; au dessus de 300 4 mois de crédit pour billets endossé à la satisfaction du vendeur. 12 nov

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, 12 du courant, et jours suivants, s'il y a lieu, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, près du chemin à coulisses et en débarquement du Globe,
300 bqtes Vin rouge Montferrand; Talence et Médoc.
5000 caisses Vin,
Vin rouge Pauillac, St. Julien, St. Estèphe, St. Sauveur, Haut Brion, Château Latour et Grand Larose;
Vin blanc Sauterne et Haut Barsac;
375 paniers Huile d'olive;
15 balles Bouchons à bouteilles;
4 do. do à damejeannes;
20 demi pipes Eau de vie.
Conditions, à la vente. 12 nov

PAR J. LECARPENTIER.

IL sera vendu aujourd'hui samedi, 12 novembre, à 10 heures, à son magasin d'encan, 150 caisses de Pétards. 12 nov

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu lundi, 14 du courant, à dix heures du matin, à son magasin d'encan, pour clôre un compte,
400 onces Sulfate de quinine, français,
70 livres Huile de Bergamot;
70 livres de Citron;
65 paniers Huile d'olive;
40 grosses Fioles assorties. 12 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi, 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, au no. 25, rue des Magasins, un superbe assortiment de meubles et batterie de cuisine. Aussi, un superbe forte piano. 12 nov

PAR J. H. DOMINGON.
Lots de la rue Julie et Carondelet.

IL sera vendu le jeudi 17 de novembre, à midi, à la bourse de Hewlett, en bloc, Trois superbes Lots au [illegible], situés à l'encoignure des rues Julie et Carondelet, dans la seconde municipalité; ces lots sont représentés sur un plan certifié par F. Wilkinson, voyer, par les Nos. 2, 3 et 4, lequel plan est déposé à la Bourse.

Existe sur les dits lots, une maison composée de quatre chambres, deux cabinets et une galerie; cuisine, chambre à domestique &c.

Chaque lot mesure 21 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue Julie, et 100 pieds sur la profondeur de la rue Carondelet.

Cette vente doit attirer l'attention des spéculateurs et autres, à cause de la situation avantageuse de ces lots, car ils sont à la proximité du Canal de la Banque et au centre des affaires; ils conviendraient parfaitement pour faire des résidences bourgeoises ou des magasins d'entrepots, car les charois peuvent se faire facilement, vu que le pavage de la rue Julie est fini, depuis le fleuve jusqu'au Bassin de la Banque.

Conditions—Toutes les banquettes sont faites et payées, mais le pavage sera payé par l'acquéreur, et le dit acquéreur devra remplir les conditions de la vente dans les dix jours qui suivront ladite vente; dans le cas contraire, les dits lots seront vendus à la folle enchère, après dix jours d'avis.

L'acte de vente sera passé par devant Mr. L. T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Termes—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
11 nov—7

PAR JOHN M. BACH.
Vente positive et sans réserve

IL sera vendu jeudi, 17 novembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et Saint Louis, 200 Terrains de Valeur, situés sur le nouveau Canal, et faisant face immédiatement au chemin à coquilles qui est maintenant achevé. Ces terrains se trouvent à une petite distance de la ville, et leur position pour le commerce est très avantageuse.

Conditions: Un quart à 6 mois, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 nov

PAR E FORSTALL & Co.

IL sera vendu samedi, 12 du courant, à onze heures et demie, à la Bourse de Hewlett,

L'esclave Rachel, âgée d'environ 28 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Rachel est garantie des vices et maladies prévus par la loi. Elle est vendue seulement parceque son maître n'a pas besoin de ses services.

Conditions, à la vente.

Acte de vente par Wm. Christy, not. public, aux frais de l'acquéreur. 11 nov

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu mardi, 15 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Quatrevingt Terrains situés à Huntingburg, faisant face à la mer, à 6 arpents à l'Ouest de la propriété de Mannuel White

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. Le plan sera exhibé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Les actes de vente pardevant F. Grima, aux frais des acquéreurs. 11 nov

PAR M. BARNETT.

IL sera vendu mardi, le 15 du courant, à la Bourse Hewlett,

Un superbe Terrain, situé au faubourg Marigny, avec les bâtisses qui s'y trouvent dessus; le terrain mesure 28 pieds 9 pouces sur la rue des Français, sur une profondeur de 84 pieds. Il existe sur le dit terrain une maison neuve, composée de 4 appartements, cheminée doublée en briques, cuisine, puits, &c., le tout bien fini. Le terrain est dans l'Ilet qui est borné par les rues des Français, des Bons Enfans, rue d'Amour et la promenade des Champs Elysées.

Les personnes qui désireraient acheter cette propriété feraient bien d'aller les examiner avant le jour de la vente. Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions, à la vente. 11 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 11 du courant, à dix heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Saint Louis, No. 20,

25 caisses marchandises sèches, très bien assorties et linge fait, etc.

8 boucauts de Fayence et une quantité de clincaillerie etc. 11 nov

PAR FERNANDEZ & WHITING
Vente à l'encan des marchandises avariés par le feu.

IL sera vendu samedi, 12 du courant, à 10 heures précises, Vieille Levée, no. 73, entre les rues Saint Louis et Toulouse, le reste de marchandises qui ont été sauvé au feu le 5 courant, dans les magasins de Mrs. Wakeman & Palmes, et pour le compte de qui il appartiendra, consistant en cordages, peinture, huile, eau de vie, liqueurs, vins, &c.; savon, chandelles, café, thé, sucre et autres articles, avariés par l'eau.

Conditions, comptant. 11 nov

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi, 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la levée, au poteau No 86 entre Espagne et Mandeville, en débarquement du navire New England,

1300 caisses vin Medoc, St. Julien, Léoville, Pauillac, St. Estephe et Sauterne.

Conditions, à la vente. 11 nov

MME. Ve. BARJAC, prévient le public qu'elle fera lundi prochain, 14 du courant, l'ouverture d'une grande variété de modes de Paris, reçues par les navires Marengo et New Orleans.
1 nov—4

A VENDRE.

Une belle propriété attenant au magasin de Messrs. John A. Merle et Co. située sur le passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, batie sur un terrain de 40 pieds 3 pouces de face, sur 53 pieds 5 pouces de profondeur, ce bâtiment est on ne peut mieux calculé pour rapporter un bel intérêt, étant au centre du commerce et par la distribution, qui offre cinq locations.

Le troisième étage disposé pour logement de maître avec cheminée en marbre, Grate, etc. parfaitement finis cuisine, chambre à domestique, cuve, lieux d'aisance, et pour l'entrée au rez de chaussée, un beau corridor bien pavé, ainsi que la cour.

Deux beaux magasins qui se trouvent divisés par le susdit corridor, avec cheminées.

Le second étage, distribué en quatre appartements, deux audessus de chacun des magasins, avec leurs entrées sur la rue

Cette batisse sera susceptible de supporter un loyer de $3000 par an, aussitôt que l'on aura pavé le passage de la bourse, et cela, présent pour base le prix que l'on retire déjà, de plusieurs autres bâtisses comme celleci.

90 actions de la banque des Citoyens reposent sur la dite propriété.

Pour les conditions s'adresser à B. BOUNY, Courtier,
11 nov.—8 Bourse St. Louis No 66.

INDIENNES rouges; bordures pour rideaux; Arabias très rouges; toile à drapa de 13/4, en débarquement du navire Sophie, venant de Hambourg, et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER,
11 nov rue Bienville, No. 45.

FROMAGES—80 Fromages de Goshen, en débarquement du navire Yazoo, et à vendre par ROBERT H. WHITE,
11 nov 24, rue Gravier.

JAMBONS de Westphalie—En débarquement du navire Sophie, venant de Hambourg, et à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER.
11 nov 45, rue Bienville.

VINS—30 demi barriques vins de Madère en débarquement du navire Star et à vendre par SOMERS & ALEXANDER.
11 nov Rue des Magasins No 80.

Le navire Cuzco, capitaine Babbidge, venant de Boston est en déchargement vis à vis l'hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises comme l'on ne livrera aucun colis sans en avoir un reçu d'une personne autorisée à cet effet.
12 nov BAILEY & ABBOTT Rue Bienville No. 14

La cargaison du navire Globe, venant de Bordeaux, sera vendue aujourd'hui samedi, 12 du courant, par J. B. Blache, encanteur, à 4 heures de l'après midi, un peu plus bas que le chemin à coulisse.
12 nov

Pour les ports des E.-Unis.

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hand, Premier Paquebot. Le beau Navire ELLA HAND, Capt. Mathew, est maintenant en déchargement et il sera expédié sans délai, pour reste de fret ou passage ayant de beaux emménagements s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS,
5 nov Rue du Camp no 51.

POUR BOSTON.—Le A 1 brick fin voilier Carabasset, Capt. Lewis, ayant 3-4 de sa cargaison d'engagés, sera expédié sans délai, pour le port ci-dessus. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements. S'adresser à BAILY & ABBOTT,
3 nov Rue Bienville, No 14.

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le A 1. navire fin voilier ORIENT, capitaine Bailey, ayant son chargement à bord, et peut loger deux passagers. S'adresser à BAILEY & ABBOTT,
8 nov rue Bienville, No. 14.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire A 1, HAMILTON, capitaine Bailey, peut recevoir trois passagers, ayant des emménagements commodes, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
8 nov 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le A 1. fin voilier navire MAJESTIC, capitaine Pinkington, peut prendre deux passagers, son chargement entier étant engagé; Pour les conditions s'adresser à
8 nov BAILEY & ABBOTT.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le A 1. navire fin voilier HAVRE, capitaine McKown, ayant sa cargaison engagée, peut prendre deux passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
8 nov 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire fin voilier A 1, APOLLO, capitaine S. Harding, ayant son chargement engagé et dont une partie est à bord, peut prendre quelques passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
8 nov 14, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le A I navire Empire, Cap. B. Y. Welch manque 300 balles pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
7 nov Rue Bienville No 14

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1. Choctaw, capt. Foster, peut prendre trois passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
8 nov no. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le A 1. navire fin voilier ROBERT MORRIS, capitaine Gay, ayant tout son chargement engagé, peut prendre trois passagers. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
8 nov rue Bienville, No 14.

POUR LIVERPOOL—Le navire A 1 fin voilier OCTORARA, capitaine Deacon, demande 350 balles de plus pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
5 nov 14, rue Bienville.

Pour les ports du Mexique.

POUR QUINTANA & BRAZORIA—La goëlette paquebot FLORA, capitaine Applet en ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour fret, ou passage, s'adresser à bord, en face de la place, ou à J. REED & Co.
5 nov rue Royale, no 35

Vendre. Louer ou Fréter.

A VENDRE la goëlette Carole, construite à Pensacola, du port de 31 tonneaux elle est au bassin d'en haut en bon état pour recevoir un chargement où l'on vendra s'adresser au capitaine à bord.
11 nov.—5 MANUEL DELBARCO.

A FRETER.

La polacre autrichienne Vesuvio, du port de 234 tonneaux, capitaine D. L. Morten, prendra un fret pour Trieste, Barcelone, Marseille, ou tout autre port de la Méditerranée. S'adresser au capitaine à bord ou à VIDAL & LONGIS,
oct 25 65, rue St. Louis

A Vendre—La goëlette Helen, de 98 tonneaux, ou 900 barils, tirant peu d'eau, et propre aux voyages de la baie; elle a été entièrement réparée à neuf, a deux cables en fer, et une voilure neuve, et peut être mise à la mer de suite avec peu de dépense. S'adresser à HARROD & QUARLES,
8 nov 24, rue de la Douane

A LOUER—Le magasin rue du Camp No 26, dernièrement occupé par les soussignés.
HOSKINS & WILCOCKS
12 nov Rue du Camp No 51

A LOUER A BAIL—Un vaste Magasin en briques à trois étages, fesant face d'un côté à la rue de la Vieille Levée, et de l'autre côté à la rue Gallatin, entre les rues Ursulines et Hôpital. S'adresser à Mr. A. Graihe, rue Royale, No. 173, ou bien rue Bourbon, No. 215.
12 nov—3

ON demande un associé possédant quelques moyens, pour exploiter une industrie, aussi avantageuse qu'utile à la société. S'adresser par la poste à Mr. Jean Bouvière. 12 nov—3

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre: 300 sacs de café; 100 balles tabac de la Havane; 450 milliers cigarres; 5 barils Amandes à la reine. 12 nov

220 Paniers Huile d'olive superfine épurée, grosse bouteille, marque Possel fils, à vendre par HENRY, LATAPIE & Co
12 nov 63, Vieille Levée.

VERMICELLE & Macaroni de Palerme, à vendre par HENRI LATAPIE & Co.
12 nov

66 Caisses Cerises, marque Guetaud Frères, de Paris, en débarquement du navire New Orleans, et à vendre HENRY, LATAPIE & Co,
12 nov 63, Vieille Levée.

EAU DE VIE, &c.—50 barils Eau de vie; 20 demi barriques Vin de Sherry; 19 barils do. Saint Lucar, en débarquement et à vendre par
12 nov R. GRONING & Co.

BOTTES, Souliers & Brodequins—400 caisses reçues par le navire Ohio, comprenant un assortiment général, à vendre par R. G. HOBBS,
12 nov rue de la Douane, no. 12

FARINE—700 barils Farine fraîche, surfine de la nouvelle récolte, et à vendre par G. DORSEY,
12 nov 44, Nlle. Levée.

LA société de Robert Ferriday et Co. ayant été dissoute par la retraite de Robert Ferriday, les affaires seront à l'avenir conduites par les soussignés sous la raison de Spangenberg et Ferriday.
L. SPANGENBERG,
7 nov—6 J. C. FERRIDAY.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés en, s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qui se charge de nettoyer les habits et autres objets concernant l'habillement d'homme, par une nouvelle méthode, et au plus juste prix.
VESSERON VICTOIRE,
Tailleur, rue Saint Pierre, au coin de la rue Dauphine. 8 nov—4

UN JEUNE HOMME arrivé de France nouvellement, désirerait trouver un emploi dans une maison de commerce; il a de bonnes recommandations. S'adresser pour les références, encoignure Bienville & Chartres, No. 66. 8 nov—4

AVIS—PAUL DELERY, a transporté son magasin rue Conti, No. 26, entre la rue Royale et le passage de la Bourse. Il vient de recevoir par le Marengo et le Coriolanus un grand assortiment de chapeaux [illegible], bottes, escarpins pour bal, chemises, cols de différents dessins, gants de peaux, bretelles, sabres de cavalerie et d'infanterie, épaulettes rouges, épaulettes blanches pour soldats et maréchaux des logis, chaises de cavalerie, draps de billard, &c. &c. qu'il vendra en gros et en détail. 5 nov—5

AVIS—B. BOUNY, courtier, a transporté son bureau rue Saint Louis, No. 66, au magasin de Mr John B. Lepretre, entre Royale et Bourbon, et offre à vendre des actions de la Banque des Citoyens, de la Louisiane, de l'Etat de la Louisiane, du Gaz de la Compagnie de Navigation, du Rail Road Pontchartrain et de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée.
1 nov—8

DOMESTIQUES A VENDRE—Une famille de bonnes domestiques de maisons, consistant en une femme âgée de 38 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, etc., et ses deux filles; l'une âgée de 16 ans, domestique de maison, très active, l'autre âgée de 7 ans; les enfans parlent anglais et français, et elles ont été élevées dans cette ville. S'adresser rue Commerce, No. 17. 9 nov—6

LE docteur Collin, membre du Cercle Médical et membre correspondant de la Société d'Emulation de Montpellier, arrivant de la Guadeloupe où il a exercé pendant quelques années, a l'honneur d'informer le public qu'il vient se fixer en cette ville pour y continuer l'exercice de sa profession. Son domicile est rue Toulouse, No. 25, entre rue de Chartres et Levée, au résidence du docteur Séane.
7 nov—6

MAGASIN DE NOUVEAUTES.
Rue Royale, entre Toulouse et Saint Pierre, N. 168.

M. BERNARD DUPUY a l'honneur de prévenir les dames, ses amis et le public en général, que l'ouverture de son magasin doit avoir lieu mardi, 8 du courant, et qu'il ne présentera au public qu'une partie de ses marchandises, le reste n'étant pas encore débarqué.

Le voyage qu'il vient de faire en France, la beauté ainsi que la qualité supérieure des marchandises dont il s'est pourvu, lui font espérer que les personnes qui voudront bien le favoriser de leur confiance, auront tout lieu d'en être satisfaites. 7 nov—6